

PI03- COMPRENDRE ET MAÎTRISER LA GESTION BUDGÉTAIRE D'UNE ASSOCIATION



Formation dispensée par un expert en comptabilité et finance ayant occupé des postes de responsabilité au sein d'associations

Comprendre la construction d'un budget et savoir l'élaborer dans la cadre d'une gestion associative

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Comprendre les spécificités de la gestion budgétaire dans le contexte d'une structure d'insertion par l'activité économique
- Acquérir des compétences pour élaborer un budget adapté aux besoins de la structure
- Apprendre à suivre et analyser un budget dans le cadre des missions d'insertion

PROGRAMME ET POINTS CLÉS

- Le principe du budget (outil de gestion, rôle de prévention financière, outil de prévision des activités).
- La notion d'équilibre budgétaire.
- L'élaboration du budget.
- Le budget de fonctionnement, le budget d'investissement, le budget prévisionnel et le plan de trésorerie.
- Le budget prévisionnel et la demande de subvention.

TARIFS

Nombre de participants : 5 à 12 *
Adhérent URSIAE : 450,00 €
Non-adhérent URSIAE : 495,00 €

Formation éligible aux dispositifs de financement OPCO

EN PRATIQUE

Date : 11 mars 2024

Horaires : 9h - 17h - Durée : 7h

PUBLIC CONCERNÉ

Toute personne impliquée dans la gestion financière d'une structure associative.

PRÉREQUIS

Compréhension des principes de base de la comptabilité,

LIEU DE LA FORMATION

URSIAE MARTINIQUE (Saint Joseph)

Locaux accessibles à personnes à mobilité réduite

INSCRIPTION

(Jusqu'à 1 mois avant la formation)



<https://bit.ly/UrsiaePI03>

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Pédagogie active: écoute, échanges de pratiques
- Etude de cas réel, exercices pratiques

MÉTHODE D'ÉVALUATION

- Evaluation sommative (QCM)
- Questionnaire de satisfaction

CONTACTS

URSIAE

Groupe la Chapelle - Bât. Yeuse Local 1
97212 Saint-Joseph

Jennifer JOSEPH

Référente pédagogique

0696 61.59.97

formation@ursiaemartinique.fr

L'entrée en formation du public en situation de handicap **sera pris en charge par notre référent handicap :**

Marie-Lise VILOVAR

ml.vilovar@ursiaemartinique.fr

0696 21.60.42



Si l'effectif minimum n'est pas atteint, l'URSIAE se réserve le droit d'annuler la session